

BILLET DE BLOG 9 juin 2020

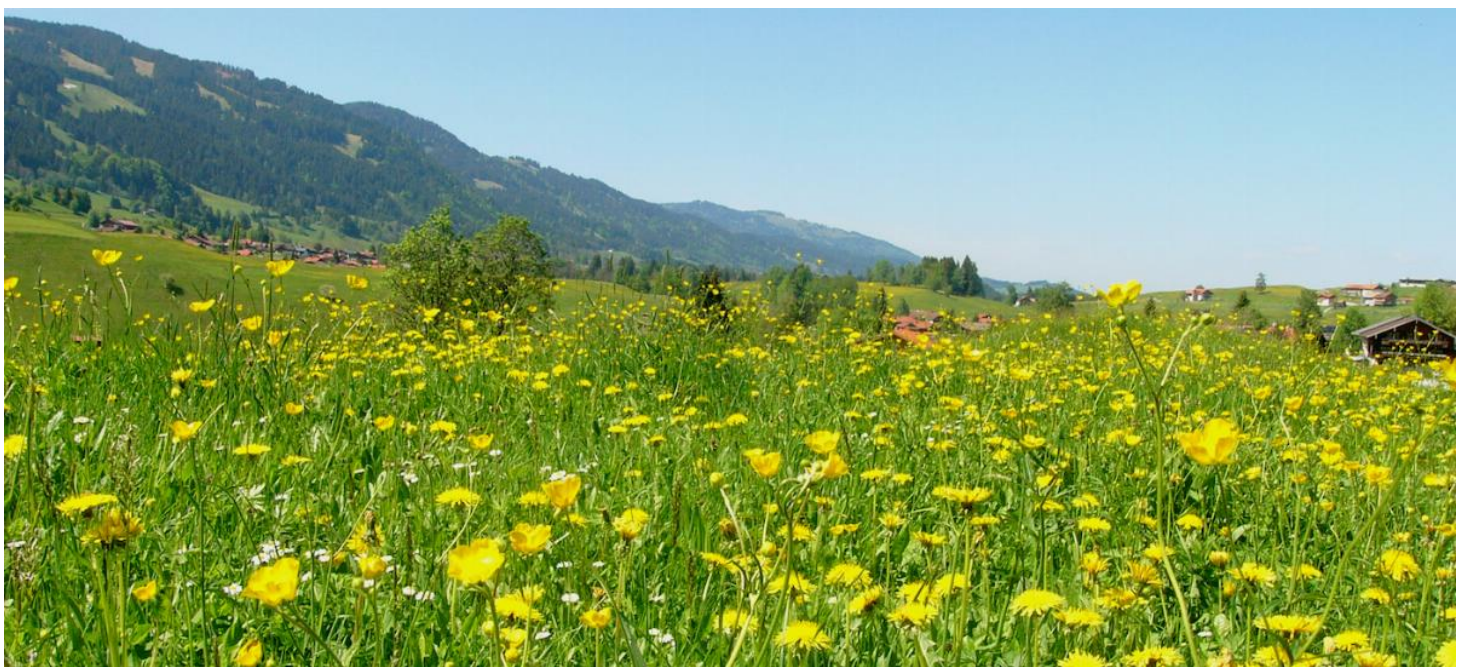
Stratégie Biodiversité de l'UE : de l'importance des prairies permanentes, en lien avec la stratégie De la fourche à la fourchette

Auteur

Xavier Poux

Consultant et chercheur, ASca

🕒 Temps de lecture: 6 min



La publication récente et concomitante des deux stratégies de la Commission européenne, « [De la fourche à la fourchette](#) » et « [Biodiversité](#) » a été saluée comme la marque d'une ambition affirmée, inédite et systémique dans l'orientation de l'agriculture européenne¹. Les alertes urgentes sur les causes de la dégradation de la biodiversité (changement d'usage des sols et fragmentation des espaces naturels, uniformisation et standardisation des paysages agricoles, usage d'engrais et de pesticides notamment en agriculture) ont été entendues. Les stratégies proposées y répondent, et pointent explicitement le rôle de l'agroécologie (et plus particulièrement de l'agriculture biologique), lui donnant un poids politique

significatif. Mais elles ne soulignent pas assez clairement qu'un tel changement, de nature systémique, ne peut fonctionner sans une mention explicite du rôle que jouent les prairies permanentes au sein des élevages. Ce billet de blog explique les fondements techniques de cet apport clé et les conséquences qu'il faut en tirer pour une action cohérente.

Les stratégies « De la fourche à la fourchette » et « [Biodiversité](#) » ne disent pratiquement rien sur les modes d'élevage, intensifs ou extensifs, pourtant au cœur des enjeux environnementaux qu'elles pointent. Or près de 75 % de la surface agricole utile (SAU) européenne sont aujourd'hui consacrés à la production animale, auxquels s'ajoutent l'équivalent de 20 % de toute la SAU en importations de soja. Il faut donc bien qualifier les modes d'élevage pour comprendre les enjeux.

Les élevages intensifs² — qui représentent environ 90 % de la production de porcs et de volailles et la majorité de la production laitière et viande bovine — expliquent pour une large part les impacts sanitaires (usages d'antibiotiques, faible qualité nutritionnelle, offre excessive par rapport aux recommandations sanitaires) et environnementaux (pollutions organiques) associés à l'agriculture européenne. Ces élevages industriels « commandent » également une production végétale de masse qui repose sur des engrais, pesticides et, dans certaines régions, des ressources en eau de plus en plus rares. Et sont incompatibles avec le bien-être animal, pourtant signalé par la stratégie « De la fourche à la fourchette » comme faisant légitimement partie des attentes des européens.

A contrario, les élevages extensifs, qui valorisent des surfaces en prairies permanentes, sont à l'origine de nombreux services environnementaux, fondés sur le fonctionnement des agro-écosystèmes et la gestion fonctionnelle d'une végétation semi-naturelle. Si l'on prend les insectes comme un indicateur clé d'une richesse biologique d'ensemble, leur présence dans un paysage ouvert s'explique fondamentalement par deux facteurs clés : l'absence d'usage de pesticides qui les détruit directement, et une richesse floristique étalée dans le temps. Cette dernière dépend elle aussi de l'absence d'intrants de synthèse (pesticides et engrais) et de modes d'exploitation trop intenses (labour, fauches très fréquentes, semis d'un nombre restreint d'espèces aux dépens de la flore spontanée). Ces pratiques favorables à la flore se trouvent mises en œuvre à une échelle significative dans les prairies permanentes extensives. L'ensemble des prairies permanentes représentent en effet près de 40 % de la SAU en Europe ; et on estime qu'entre 20 et 30 % d'entre elles sont gérées de manière extensive, compatible avec l'expression d'une [haute valeur naturelle](#). Mais cette part régresse.

Ainsi, l'élevage peut être à la fois problématique ou bénéfique pour la santé et l'environnement, selon la manière dont il est conduit. Pour la biodiversité, la part de prairies permanentes et l'intensité de leur exploitation dans le système de production est un indicateur incontournable de l'impact, positif ou problématique, de l'élevage.

Parmi les objectifs de la stratégie Biodiversité figure la conservation d'infrastructures éco-paysagères, enjeu central qui croise de manière centrale avec les modes d'usage de l'espace agricole et d'élevages analysés ci-dessus. Est ainsi mentionnée la préservation à hauteur de 10 % des terres agricoles « d'éléments paysagers à haute diversité », consistant « entre autres, [de] bandes enherbées, de jachères en rotation ou non, de haies, d'arbres non productifs, de murs de terrasses et de mares ». Cette liste n'indique cependant pas les prairies extensives, qui représentent pourtant statistiquement le premier poste des terres agricoles à haute diversité et dont la présence est par ailleurs fonctionnellement liée à celle des haies, des arbres et des mares listés (davantage que pour des systèmes de cultures pour lesquels ces éléments seront souvent des perturbations). La stratégie inclut bien les prairies permanentes extensives dans la liste des pratiques que les plans stratégiques nationaux dans le cadre de la politique agricole commune (PAC) devront favoriser, et rien ne dit que ces prairies ne peuvent pas s'ajouter aux 10 % d'éléments paysagers à haute diversité cités ci-dessus. Mais ces prairies extensives sont « diluées » dans une liste hétérogène — au même plan que l'agriculture de précision³, l'agriculture biologique, l'agroécologie, l'agro-

foresterie et le bien-être animal — et leur rôle fonctionnel pourtant essentiel dans l'agriculture biologique à large échelle, l'agroécologie et, dans une certaine mesure l'agro-foresterie, est absent.

La stratégie Biodiversité comporte ainsi un point aveugle majeur. Ne pas prendre en compte des prairies qui peuvent être extensives et productives revient de fait à considérer que les éléments paysagers à haute diversité (l'équivalent des « surfaces d'intérêt écologique » de la PAC) n'ont pas de fonction économique, qu'ils s'insèrent dans une matrice agricole productive sans lien avec le fonctionnement des systèmes de production. Ce cadrage marque un recul par rapport à la précédente stratégie pour la biodiversité de la Commission européenne datant de 2011⁴, dont la focale était plus claire sur la place des prairies permanentes et la promotion des systèmes de production qui les valorisent.

Au total, les deux stratégies récentes de la Commission offrent un cadre potentiellement prometteur pour répondre conjointement aux enjeux d'environnement et de santé. Mais ce cadre apparaît large et ambivalent, laissant indéterminés les modes d'élevage compatibles à la fois avec une alimentation saine, le bien-être animal, la conservation de la biodiversité et des ressources naturelles et l'agenda climatique. De ce point de vue, le rôle donné aux prairies permanentes et la précision donnée à leur mode de gestion dans l'évaluation des plans stratégiques nationaux censés mettre en œuvre les objectifs des deux stratégies en matière d'agriculture seront des indicateurs d'évaluation de tout premier plan.

¹ Vers un système alimentaire européen durable : pour une opérationnalisation réussie de la stratégie « De la fourche à la fourchette » : <https://www.iddri.org/fr/publications-et-evenements/billet-de-blog/vers-un-systeme-alimentaire-europeen-durable-pour-une>

² C'est à dire qui apportent aux animaux une grande quantité de nourriture fabriquée par des industries dédiées et qui reposent sur une logique d'économie d'échelle impliquant une standardisation des modes de production (races sélectionnées, concentration des animaux en bâtiments confinés, cycles de production rapides, etc.).

³ Dont la contribution, à elle seule, à la conservation de la biodiversité ne semble pas évidente.

⁴ Biodiversité, notre assurance-vie et notre capital naturel - Stratégie de l'UE à l'horizon 2020 : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:52011DC0244&from=EN>

AGRICULTURE ET ALIMENTATION

BIODIVERSITÉ

PACTE VERT EUROPÉEN

AGROECOLOGY

AGRICULTURAL POLICIES

AGRICULTURE EUROPE

BIODIVERSITY EUROPE